

AVIS N° AV-2020-033

Evénement	Reprise de cotation
Instrument(s) concerné(s)	ATLANTA

- OBJET DE L'AVIS

Reprise de cotation des titres de capital de la société "ATLANTA"

- REFERENCES

Vu le dahir N°1-16-151 du 21 Dhou al Qi`da 1437 (25 Août 2016) portant loi N°19-14 relative à la Bourse des Valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier, et notamment l'article 14;

Il a été décidé ce qui suit :

- ARTICLE 1

Suite à la demande de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, la cotation des titres de capital de ATLANTA reprend le 02/06/2020.